

L'ACTU DE LA TRANSITION DU TERRITOIRE

N°12 - Janvier/Février 2025

PILIER 1. DISPOSER D'UNE OFFRE TOURISTIQUE MULTI-SAISON ET RESPONSABLE



EN REDIFFUSION ICI

ALTTA

À l'été 2024, Tignes a fait le choix d'un nouveau projet de territoire. En anticipation de la fin de contrat de délégation de service publique de la gestion des remontées mécaniques à l'été 2026, le conseil municipal, après une large concertation "Tignes 2050" a validé la création de la **Société Publique Locale** en charge de la gestion des équipements de remontées mécaniques "domaine de montagne" ainsi que de l'organisation d'un service de navettes usagers, en partenariat avec la commune de Sainte Foy Tarentaise.

Une réunion publique de présentation du projet Alliance Locale pour la Transition des Territoires d'Altitude (ALTTA, dénomination de la Société Publique Locale) s'est déroulée le 16 janvier à Tignespace. L'occasion de faire un point d'étape sur la future gestion du domaine de montagne.

Une foire aux questions est également accessible, ainsi qu'un numéro de téléphone et une adresse courriel pour toute question supplémentaire.

→ LE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA MAIRIE

UN NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Actions n°14 et 15 : Améliorer l'offre touristique auprès des publics handicapés/ Poursuivre le partenariat avec les parasportifs de haut niveau

L'espace destiné aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été renforcé au sein du parking du Val Claret Grande Motte. Le **nombre d'emplacements PMR est passé de 2 à 7** avec l'installation d'un local de stockage pour le matériel handiski. Ce **projet est en période de test**, il a été réalisé en début d'hiver par la mairie de Tignes, en partenariat avec l'association AMONT et la STGM. L'objectif étant de pérenniser cet emplacement sur le long terme, le tout pour une meilleure inclusion au sein de notre territoire.



COEUR 2 BOUCHONS : 20 KILOS

Objectif n°4 : Faire de Tignes un territoire inclusif

20 Kg de bouchons ont été récoltés depuis le début de la collecte à Tignes en avril 2024, merci à tous ! Les bouchons en plastique, liège et faux liège peuvent toujours être déposés au Pôle Social de Tignes (immeuble le Glattier), à la Mairie et à l'école. À l'échelle du département, l'association Cœur 2 Bouchons a permis de participer au **financement d'un fauteuil électrique à hauteur de 1300€** pour l'année 2024.

Site internet Cœur2bouchons



LES ÉTUDIANTS SE FORMENT À TIGNES

Objectif n°5 : Sensibiliser tous les publics aux enjeux de la transition du territoire

Le 22 janvier, les **étudiants du Master 1 Géographie et aménagement de la montagne** ont suivi une **visite de terrain au sein du territoire tignard**, au programme : découverte de la gestion du domaine skiable et adaptation du glacier face au changement climatique. Merci aux équipes de la STGM et de la mairie de Tignes pour leur accueil.

QUIÉTUDE HIVERNALE : LES PROFESSIONNELS DE LA MONTAGNE S'INFORMENT



Action n°21 : Mettre en place un cycle de formations dédié au personnel sur la transition du territoire

Les agents du Parc national de la Vanoise sont intervenus auprès des moniteurs d'Evolution 2 de Tignes et Val d'Isère le 15 janvier dernier au sujet du partage de l'espace : Faune sauvage et activités outdoor/ quiétude hivernale. L'ensemble des représentants des activités proposées par la structure était présent : ski Hors pistes, raquettes, ULM, Speedriding... Echange constructif sur le thème de "Comment partager l'espace vis à vis des espèces phares présentes sur le territoire ?"



RENCONTRES MONTAGNES ET SCIENCES

Objectif n°5 : Sensibiliser tous les publics aux enjeux de la transition du territoire

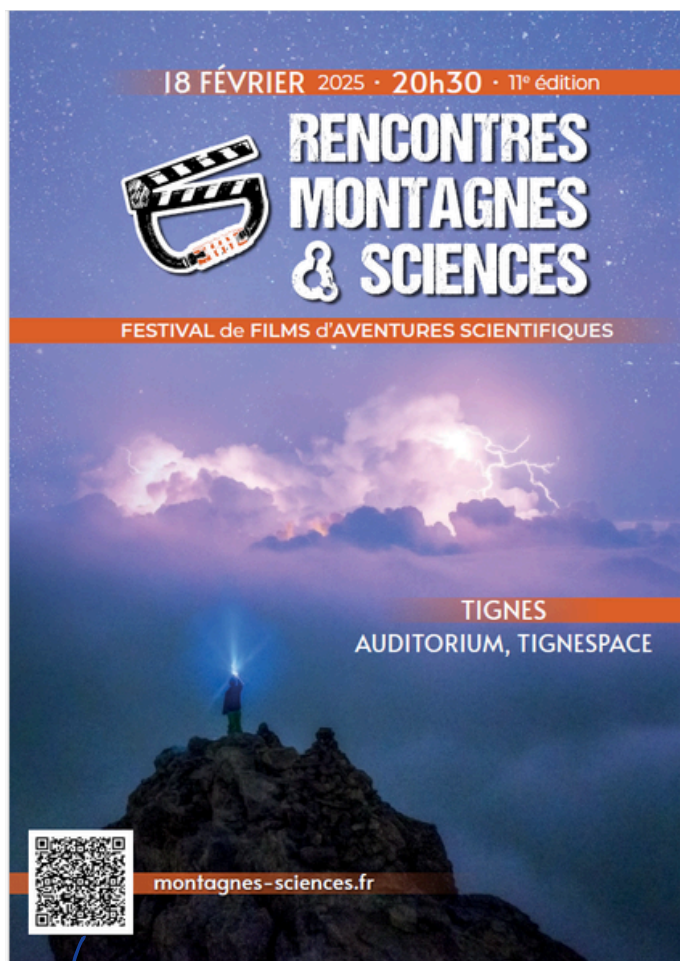
Le 18 février, près de 300 personnes ont répondu présentes aux rencontres Montagnes et Sciences à l'auditorium de Tignespace ! Ce rendez-vous combine science et aventure en montagne. Avec des films originaux et des invité-es marquants, ce festival a proposé au grand public une parenthèse sur écran géant, pour changer son regard sur le monde qui l'entoure, et ressortir différent.

Avec une programmation qui dépasse l'imagination, le festival a allié cette année de façon surprenante science, mythologie et culture.

Un événement accessible à tous·tes :

Pour la première fois, lors de la projection tout public, tous les films étaient sous-titrés en français pour rendre le festival accessible à tous les publics.

Une séance était dédiée au jeune public l'après-midi sur le temps scolaire et a rassemblé près de 200 écoliers, également avec des intervenants professionnels, pouvant faire naître des vocations !



LE TEASER EST DISPONIBLE ICI



PILIER 2. PÉRENNISER LE MODÈLE DE VIE À L'ANNÉE

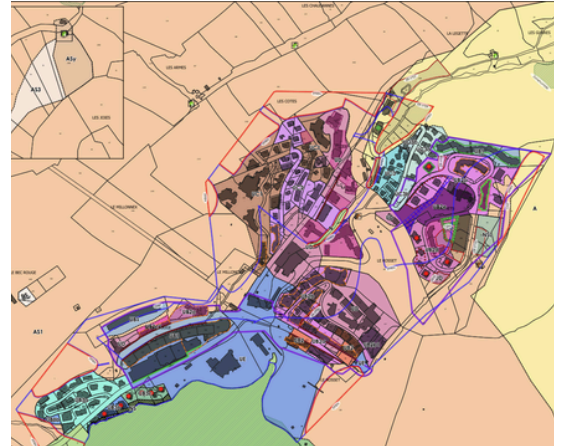
LA CRÉATION DES LOGEMENTS SOCIAUX FACILITÉE



Action n°27 : Renforcer la mixité sociale au sein des nouvelles opérations immobilières

En séance du 17 décembre 2024, le conseil municipal a approuvé la **modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme** : le règlement a évolué afin de permettre l'agrandissement ou la construction de bâtiments à usage d'habitation et de faciliter la réalisation de programmes comportant des logements locatifs sociaux et logements de personnel.

L'outil réglementaire a également été adapté pour les obligations de places de stationnements et les gabarits. De nouveaux projets en perspective dont des logements saisonniers dans les quartiers du Lac et du Val Claret et des logements en accession sociale à la propriété au Lavachet.



DEMANDES DE LOGEMENTS POUR LES EMPLOYÉS

Le service Habitat-Logement relance sa campagne annuelle d'attribution de logements à destination des socio-professionnels. Pour la saison d'hiver 2025-2026, les demandes sont à effectuer jusqu'au vendredi 28 février **sur le site de la mairie** sur lequel le règlement d'attribution des logements 2025 est disponible.



DÉCHETS DE SOINS

Action n°62 : Poursuivre la campagne de communication sur la réduction et le tri des déchets

La CCHT propose, via un prestataire, **un service confidentiel et gratuit de collecte de déchets de soins**.

Des collectes seront organisées à Tignes devant le poste de Police Municipale de 11h30 à 13h30 les :

- Mercredi 21 mai
- Jeudi 31 juillet
- jeudi 13 novembre

Les déchets de soins représentent un risque pour le personnel en charge de la collecte des déchets ainsi que pour le personnel en centre de tri. Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les moloks et les poubelles.

Toutes les informations utiles sont disponibles [sur le site de la CCHT](#).



PILIER 3. PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL DE TIGNES

2025 ANNÉE DE PROTECTION INTERNATIONALE DES GLACIERS



Action n°54 : Anticiper l'évolution du glacier de la Grande Motte d'ici à 2100

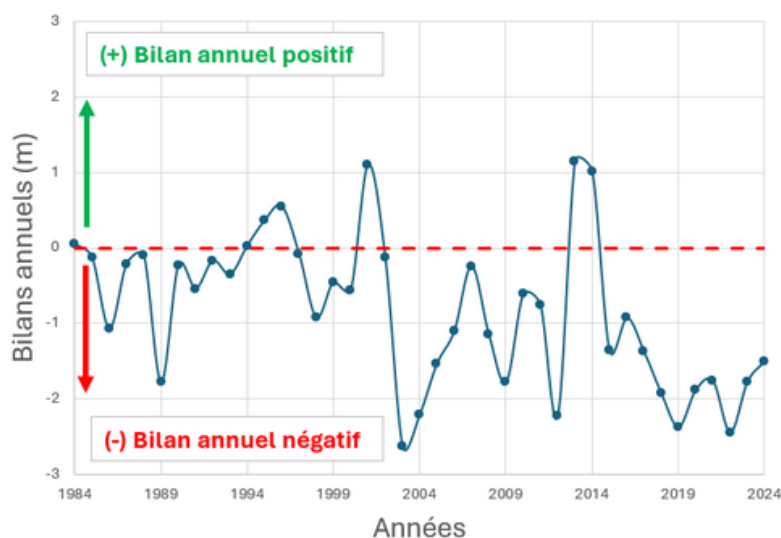
En cette année de protection internationale de la préservation des Glaciers, établissons un état des lieux de la situation en 2024 : en haute altitude, pas de répit pour le glacier de Grande Motte.

Malgré :

- un enneigement au-dessus de la moyenne par rapport aux normales des dernières décennies, (avec un cumul d'environ 7,2 m mesuré à la station météo de Tignes le lac),
- un début d'été 2024 assez frais jusqu'à mi-juillet qui a permis de retarder la fonte de la neige en haute altitude :

le glacier de la Grande Motte présente un bilan de masse déficitaire pour 2024.

Cette perte de masse liée à la fonte du glacier a pu être quantifiée par l'institut des géosciences et de l'environnement (IGE) grâce à des balises d'ablation disposées sur le glacier. Les années précédentes, on peut constater un gain de masse qui s'explique par un fort enneigement cumulé. Le bilan de novembre 2023 à octobre 2024 montre une perte d'épaisseur moyenne du glacier de -1,94 m. Une autre méthode de calcul du bilan de masse est obtenue par détection de l'altitude de la ligne d'équilibre glaciaire grâce à l'analyse d'images satellites. Cette autre méthode donne les mêmes ordres de grandeurs et est présentée en figure ci-contre.



POURSUITE DU REBOISEMENT AUX BREVIERES

Action n°59 : Développer la renaturation d'espaces anthropisés

En lieu et place de l'ancienne plateforme de concassage des Brévières, il est prévu **une revégétalisation et un reboisement réalisés à partir du compost issu des tontes espaces verts et des points de collecte des habitants.**

Ce projet a débuté à l'automne 2021 avec la plantation de 300 arbres par an, via une convention partenariale entre la commune, l'ONF et les pépinière Puthaud: Pin cembro, pin accroché, mélèzes, bouleaux et sorbiers des oiseleurs.

A ce jour 1200 arbres ont été plantés, le projet se poursuivra jusqu'en 2027. Des tables de pique-nique verront le jour d'ici cet été à proximité de la route.



PILIER 4. RÉDUIRE NOTRE IMPACT CARBONE

DE NOUVELLES BORNES DE RECHARGE



Action n°73 : Développer un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques

En 2024, **plusieurs nouvelles bornes de recharges** pour véhicules électriques ont été installées sur notre territoire :

- 1 borne supplémentaire au parking du golf
- 1 borne aux Brévières
- 2 bornes au niveau du parking de la Marlière, à destination des véhicules électriques des services municipaux et de Tignes Développement, venant ainsi répondre à la demande croissante des besoins pour les véhicules.

Deux véhicules électriques ont été achetés par les services municipaux en 2024, ils viennent compléter la flotte de 4 véhicules sur les 26 véhicules légers.

Pour l'année 2025, il est prévu l'installation d'une borne double au Lavachet, accessible à tous.



LEDS : LES BÂTIMENTS COMMUNAUX PASSENT À L'ACTION

Action n°80 : Sensibiliser tous publics à la sobriété énergétique des bâtiments

Dans le cadre des objectifs de performance énergétiques, l'ensemble des bâtiments municipaux passent aux LED.

Après le Lagon (2019/2020), les bureaux et travées des services des pistes et de Tignes Développement, la Marlière, les salles du cinéma, la maison de Tignes le lac, l'ascenseur du Bollin, le chalet de Lognan en 2023, c'est au groupe scolaire, Tignespace, la mairie, le poste de police municipale d'opérer leur passage au LEDS depuis 2024.

Les ampoules LED ont une durée de vie de 50 000 heures, soit 8 à 10 fois supérieure aux autres éclairages.

Elles consomment 4 à 5 fois moins d'électricité qu'une ampoule ancienne génération. Le bâtiment de la mairie passage en LED en cours depuis 2023. **A titre d'exemple; le groupe scolaire a fait un gain de 20% de consommations électriques entre 2022 et 2024 et 13% pour la mairie.**

Tout a été réalisé en interne par le service bâtiments, hormis Tignespace. Des économies d'énergie en perspective !



À CHACUN SA TRANSITION

AGISSEZ VOUS AUSSI...

ADOPTER LES BONS GESTES EN MONTAGNE

De nouvelles habitudes pour débiter l'année avec Mountain Riders

En ce début d'année, adoptez des habitudes simples et responsables qui feront la différence, même lors de vos activités hivernales ! Que ce soit sur les pistes ou en randonnée, chaque geste compte : prenez une gourde réutilisable pour limiter les déchets plastiques, remplacez la compote en pot par une pomme, ramassez vos mégots et gardez un cendrier de poche à portée de main.

Ensemble pour une montagne zéro déchet sauvage en 2030

POUR TÉLÉCHARGER LES VISUELS



AGENDA

À partir du 12 février : Saison culturelle - spectacles d'humour à Tignespace

Jusqu'au 28 février : Formulaire de demande de logements saisonniers à l'attention des socio-pro du territoire

Du 8 au 14 mars : Mountain Shaker

Jusqu'au 15 mars: Appel à projet 2025 "Envie de Vanoise" du Parc national de la Vanoise